



Moniteur

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réf.
Mo
bi***22049738***

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le **11 AVR. 2022**

jour de sa réception.

~~Le Greffier,~~

Greffe

N° d'entreprise : **0840 951 792****Nom**(en entier) : **LIBRAMONT EXHIBITION & CONGRESS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Aubépines 50 à 6800 LIBRAMONT**

**Objet de l'acte : Conseil d'Administration du mercredi 30 mars 2022 - Nomination
administrateur**

Prise de connaissance de la nomination de Madame Astrid Viatour en tant que représentante permanente de la SA SOGEPA au sein du C.A.

Le Conseil accueille chaleureusement Madame Viatour Astrid et prend connaissance du courrier en annexe 1 qui concerne la désignation du représentant permanent de la S.A. SOGEPA au sein du Conseil d'administration de la S.A. LIBRAMONT EXHIBITION & CONGRES.

La nomination de Madame Viatour est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

Il est demandé par le Conseil de publier la nomination de Madame Viatour au Moniteur Belge en date du 30 mars 2022.

PERAT Natacha

Représentant permanent, administrateur de Libramont Coopéralia sces

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).